

**Zeitschrift:** Revue suisse de photographie  
**Band:** 9 (1897)  
**Heft:** 8  
  
**Rubrik:** Variété

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 17.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## VARIÉTÉ

---

### Photographie intuitive.

#### I

**C**HEZ le juge d'instruction. — La salle est divisée en deux par une cloison assez haute pour intercepter les regards, et dans laquelle s'ouvre une porte. D'un côté, des pupitres de sapin, des chaises de paille, des murs nus. De l'autre côté de la cloison, des meubles capitonnés, d'épaisses tentures, une bibliothèque, des tableaux très modernistes ; sur la paroi opposée au canapé, un grand tableau tout blanc, — et au milieu de la salle, une vaste table sculptée, couverte de papiers. Sur l'un des bords de la table est fixé un clavier portant des boutons d'ivoire, qui sont en communication avec divers appareils électriques.

Assis devant la table, le juge annote des feuilles éparées : élégant de tournure et de mise, cheveux grisonnants, grande barbe dont le blond juvénile laisse soupçonner un artifice de toilette.

On frappe à la porte ; une jeune femme entre.

— Bonjour, Suzanne.

— Bonjour, mon oncle. Dites-moi vite : pourquoi ce billet si pressant ?

— Ne sois pas inquiète, ma chère enfant... ; rien de grave, je te le jure. Je désire seulement quelques ren-

seignements confidentiels que toi seule peux me donner. Tu comprendras tout à l'heure pourquoi j'ai réclamé ta visite sans retard malgré l'heure matinale.

— En effet, à huit heure et demie! — ... je n'ai pas eu le temps de me coiffer!

— Je le regrette... modérément : tu es fort bien ainsi. — Voici le fait : où était ton mari, et qu'a-t-il fait depuis hier à quatre heures après-midi jusqu'à ce matin?

— Mais... je ne sais pas... pas plus que vous....

— Tes aveux demeureront absolument entre nous. Réponds-moi donc en toute sincérité..., tu lui rendras un grand service; car je suis convaincu que ton récit dissipera les soupçons qui pèsent sur lui. —

— Des soupçons...? sur Philibert...? vous m'effrayez. De quoi l'accuse-t-on?

— On ne l'accuse pas. Allons! dis-moi vite ce que tu sais.

— Rien... presque rien. Il m'a quittée hier, après avoir pris son café, et n'est rentré que ce matin à six heures et demie. A mes questions, il a répondu qu'il avait été retenu par divers incidents de la grève des médecins, — délibérations interminables, séance de nuit, proclamation à rédiger, que sais-je? — ... qu'il était harassé... et il s'est endormi d'un sommeil de marmotte.

— La grève des médecins...? fort bien. . je n'en suis pas surpris. Et, sur ce sujet, il n'a pas donné de détails?

— Non, aucun.... Que s'est-il donc passé dans cette grève?

— Tu vas l'apprendre. Mais si je veux l'interroger avant son réveil, le temps presse. Je compte me servir de la « Photographie intuitive » qui, avec une exactitude mathématique, retrace sur un cliché les pensées du sujet; si de nombreux clichés sont pris à des intervalles très courts, puis disposés dans un cinématographe, les révéla-

tions peuvent acquérir une étrange sincérité. Nous utilisons ce procédé pour l'interrogatoire de la plupart de nos prévenus; malheureusement, le fait est connu du public criminel; — et les malfaiteurs, — dès qu'ils redoutent la présence d'un appareil photographique, — s'empressent de reporter leurs souvenirs sur les époques innocentes de leur existence, sur des scènes idylliques ou édifiantes. Le sommeil est en réalité le seul moment propice pour obtenir des clichés purs de toute hypocrisie. Dans le cas particulier, il est impossible que, à cette heure-ci précisément, le cerveau de Philibert ne soit pas encore ébranlé par les événements tragiques de la nuit, et que ses rêves ne trahissent pas les violentes émotions qui l'ont assailli. — Voici l'appareil : il est léger, facile à manœuvrer; il suffit de le placer à trente centimètres environ de la tête du dormeur, d'appuyer sur le bouton; puis, après une pose de huit minutes, tu tourneras cette clef..., et tu reviendras ici, où nous étudierons le résultat. Va, hâte-toi : il pourrait se réveiller.

## II

Trois quarts d'heure se sont écoulés; Suzanne rentre :

— Voilà! c'est fait...! qu'allons-nous découvrir...? Le cœur me bat affreusement!

— Ne t'agite pas, ma chère enfant; encore quelques minutes de patience. Tout s'est bien passé?

— Il n'a pas remué.

Le juge touche un bouton du clavier électrique; à la porte, un employé apparaît :

— Pierre, le dossier de la grève, je vous prie; et envoyez-moi le chef du laboratoire.

Dès que le dossier est étalé sur le bureau, le juge en

extrait quelques feuilles, qu'il parcourt du regard, et commence :

— Tu as entendu parler du drame qui, cette nuit, a ensanglanté notre cité ; mais tu ignores....

Le chef du laboratoire survient :

— Pardon, Suzanne..., une seconde... ! Veuillez disposer ces clichés dans le cinématographe, et me prévenir dès qu'il sera prêt. — Je reprends : tu ignores que Philibert y a pris une part active.

— Je le supposais... vaguement : depuis quinze jours, il s'absente fréquemment, part avec sa bicyclette, ne rentre que fort tard ; et, quand je l'interroge, il donne pour prétexte les délibérations interminables du Club médical, dont il est secrétaire..., des circulaires à rédiger..., des séances de nuit....

— Ah ! des séances de nuit ? j'ignorais cela. Peu importe d'ailleurs. Hier à deux heures après-midi, les médecins grévistes se sont réunis pour examiner diverses propositions faites par les délégués des malades....

Toujours le même refrain : diminution des heures de travail, augmentation des salaires, tarif spécial pour le travail nocturne, etc. La séance a été fort orageuse : dès le début, les homéopathes ont collectivement déclaré ne pas adhérer au mouvement, et se sont retirés, salués par des huées. Ensuite, la discussion a commencé, confuse, bruyante, semée d'altercations, émaillée d'invectives. Bientôt le diapason des voix s'est élevé ; le tumulte était à son comble, lorsque le dentiste Maubec a annoncé que son intérêt personnel lui conseillait de ne pas fermer son cabinet :

— Et pourtant, aucun de vos clients ne s'en plaindrait ! a répliqué Philibert.

Maubec s'est élancé vers la tribune ; mais ses collègues l'ont retenu à bras le corps, et, furibond, il s'est écrié :

— Souvenez-vous, Docteur, que je vous garde une dent de ma façon.

Aussitôt après cet incident, les rebouteurs, qui n'avaient pas été convoqués, ont fait irruption dans la salle; et ça et là des horions ont été échangés. Enfin, malgré l'autorité de quelques spécialistes bien intentionnés, il se produisit une mêlée générale, au cours de laquelle Philibert s'est levé de son fauteuil, et se retournant vers un groupe de chirurgiens connus, leur a crié :

— Vous vous croyez d'illustres bistouris, et vous n'êtes que de vulgaires rasoirs !

La police a dû intervenir, la salle a été évacuée, et quelques rebouteurs sans rancune ont pansé les blessés. Chacun portant sa trousse sur soi, les armes avaient été meurtrières : le Docteur Bourguine a été atteint par un céphalotribe qui lui a fendu le front; un coup de Trocart a transpercé l'abdomen du Docteur Chapouillié. Quant au Docteur Morane, dont le pouce a été tranché par un scalpel, — son état n'a au premier abord inspiré aucune inquiétude; mais on a découvert que son adversaire était le Docteur Rosenwald, si fameux par sa malpropreté; — et on redoute la septicémie.

Depuis lors, Philibert n'a pas reparu; j'ai craint un instant que Maubec ne l'eût attiré dans un guet-apens, ou que quelque chirurgien attardé ne l'eût rencontré et ne lui eût fait un mauvais parti. Puisqu'il est rentré, puisqu'il dort, je suis rassuré sur sa vie. Il me reste à apprendre jusqu'à quel point, comme acteur, il pourrait être impliqué dans ces regrettables incidents. Telle est la réponse que j'attends de ces clichés intuitifs.

Le juge pose la main sur son clavier :

L'appareil est prêt, répond le chef du laboratoire.

— Fermez les volets; je vous prie; prévenez le greffier, et aussitôt qu'il sera arrivé, vous pourrez commencer.

Dès que l'obscurité est complète, dans le fond de la salle s'allume une lampe, sous laquelle vient s'installer le greffier qui demeure invisible derrière la cloison.

— Maintenant, Suzanne, prends ce fauteuil, — ... ici, en face de ce tableau blanc. Vous greffier, vous écrirez textuellement ce que je dicterai.

— Oui, monsieur le juge.

— Bien. Allez!

### III

Soudain, le panneau s'éclaire; puis, après quelques brusques alternatives, la marche de l'appareil se régularise : dans l'espace lumineux, des ombres passent, des formes indécises se succèdent, se fondent les unes dans les autres.

— Pour moi, mon oncle, ces dessins bizarres n'ont aucun sens.

— En effet..., aucun sens. Peut-être tout à l'heure seront-ils plus nets : car, — ne l'oublie pas, — ce qui passe sous tes yeux est l'exacte reproduction des rêves de Philibert pendant la pose. Il se peut par conséquent que, comme dans tout sommeil, les images demeurent jusqu'à la fin vagues, sans liaison; les personnages peuvent n'être que des fantômes créés par l'imagination débridée.

— Alors, nous ne saurons rien? ... à quelles terribles scènes a-t-il assisté? quels dangers a-t-il couru?

— Calme-toi, et regarde : rien de bien effrayant... des êtres quelconques... un enfant dans un lit..., un vieillard sur son fauteuil..., des malades qu'il a visités récemment....

— Ces pauvres gens inconnus ne m'apprennent rien. Oh! mon oncle, je voudrais tant savoir!

— Attends encore; je suis convaincu que Philibert a été témoin d'actes violents, dont le souvenir est trop récent pour que son cerveau n'en soit pas encore ébranlé; fatalement il en apparaîtra des traces dans les clichés.... Tiens...! une femme... une cliente probablement...

— Oui..., Christine, en costume de bicyclette; ce petit corps chétif, ce nez retroussé, ces bandeaux à la vierge... vous reconnaissez Christine, n'est-ce pas? impossible de s'y méprendre.

— Voici une grande salle..., des hommes en foule.... Nous y sommes : la grève des médecins! — Attention, greffier! écrivez : « Une multitude houleuse s'agite; les « visages sont irrités, les gestes empreints de brutalité. « A la tribune, on remarque... ». Evidemment, il n'a pas de suite dans les idées, il ne se fixe pas.

— Pourtant, mon oncle, il semble se fixer un peu trop : encore Christine... vous voyez, là-bas, sur une route bordée d'arbres....

— « A la tribune, on remarque... », répète la voix du greffier.

— Parfaitement! ... nouveau changement de scène! cet interrogatoire n'est pas facile, — il retourne à la grève..., tant mieux! Ecrivez, greffier : « A la tribune, on remarque « diverses notabilités médicales; le président se lève..., « tumulte... voies de fait...; la police intervient. » Allons! cela s'éclaircit... cela s'éclaircit...

— Pas du tout, je ne vois plus Philibert.

— « La police intervient... » reprend en écho la voix du greffier..

— Un instant, ma chère enfant..., un instant. Allons, bon! un autre décor : tiens, le voilà, ton Philibert, traversant sur sa bicyclette le Pont de la Coulouvrenière, le boulevard; — écrivez, greffier : « Le prévenu, sur sa bicyclette, gagne la route de Lausanne, à une allure accé-



« lérée; arrivé à Sécheron, il met... » Tu saisis, n'est-ce pas? il s'enfuit, poursuivi par le remords, qui....

(Monte en croupe, et pédale avec lui!)

— Non, je ne saisis pas. Quel remords? s'il vous plaît, mon oncle.

— « A Sécheron, il met... », demande la voix du greffier.

— « Il met pied à terre, et prend une attitude expectante; bientôt survient... ».

— Ah! je le connais maintenant, son crime...! vous apercevez cette bicyclette qui arrive à sa rencontre... Christine...! elle s'arrête, elle lui parle; c'est elle qu'il attendait.

— « Bientôt survient... », répète la voix dans le lointain.

— « ... Survient une femme; ils reprennent leurs montures, et partent dans la direction de Versoix; puis ils tournent... ».

— Ah! l'hypocrite! ... La grève... ils n'y songent guère l'un et l'autre. Cette effrontée l'emmène chez elle! Voyez ces deux bicyclettes roulant tendrement côte à côte! quel engin de perdition.

— Je t'en prie, ma chère enfant, ne t'emballe pas. La bicyclette, — en tant que moyen de flirt, — n'est pas pratique: elle reclame toute l'attention de son cavalier, et la moindre distraction causerait une catastrophe; à ce point de vue, je la qualifierais même de moralisatrice. Tandis que sur un tandem...! et encore... encore! — Greffier, écrivez: « Ils tournent à gauche, et pénètrent dans une propriété particulière... ».

— Je le disais bien...: chez elle, à la villa du Port aux Cygnes: je reconnais le portail avec ses chimères de fer forgé.

— Bien...! cela se précise... cela se précise....

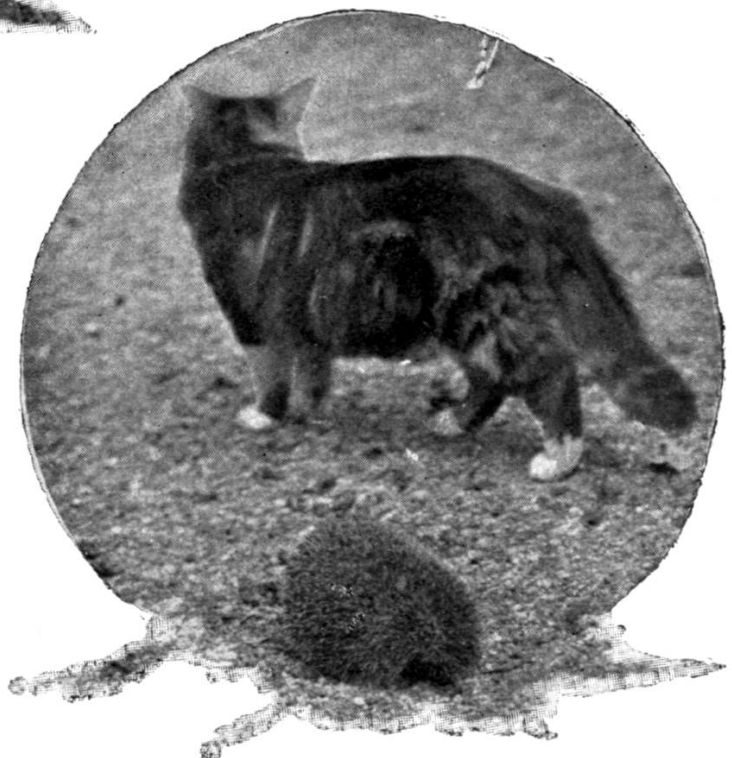
— Trop... beaucoup trop! Cette Christine..., je m'en étais toujours méfié. Oh! ces jeunes veuves...! Et vous, mon oncle, vous trouvez cette escapade très gentille? vous vous frottez les mains d'un air satisfait.



I. *A Solitar.*



II. *A unsolicited visit.*



III. *Nothing good for me.*

QUI S'Y FROTTE S'Y PIQUE.

— « ...Propriété particulière... », interrompt la voix derrière la cloison.

— Sans doute... sans doute, le fait en lui-même est répréhensible : je ne puis cependant dissimuler mon contentement de voir que ce pauvre Philibert n'est nullement compromis dans cette grève.

— Vous le plaignez à présent, « ce pauvre Philibert » ! tandis qu'il s'avance à pas lents, et même s'arrête pour contempler cette petite chipie déguisée en gamin !

— Greffier ! écrivez : « Ils s'introduisent dans l'appartement et s'installent devant une table servie ; un valet apporte une lampe. Ils sont assis côte à côte, très rapprochés... ». Cela s'accentue... on ne peut le nier, cela s'accentue !

— Oui, continuez à vous froter les mains avec délices. Tenez ! vous m'agacez !

— « ...Très rapprochés... », insiste la voix du greffier.

— Du calme, mon enfant, ...du calme ! n'oublie pas que cette formalité est un acte juridique.

— Vous appelez cela une formalité !

— Certainement, un interrogatoire, même cinématographique, est une formalité. — Écrivez, greffier : « Le repas est promptement achevé ; ils s'avancent sous la véranda, « ...il lui prend la main..., elle incline la tête sur son « épaule... ».

— Quelle dévergondée ! cette scène est révoltante !

— « ...Dévergondée... », affirme avec conviction la voix du greffier.

— Pardon ! greffier, je n'ai pas dicté « dévergondée » ; veuillez remplir vos fonctions avec moins de distraction. Écrivez : « Quelques minutes plus tard, ils rentrent dans « l'habitation, gagnent le premier étage, et semblent disposés... ».

— Il est impossible de supporter plus longtemps un tel spectacle.

— Evidemment cela se corse..., cela se corse de plus en plus.

— « ...Semblent disposés... », interroge la voix du greffier.

— Quelle horreur!

— Encore une fois : Suzanne, contiens-toi, je t'en supplie... contiens-toi. Greffier, écrivez... ou plutôt..., non, n'écrivez pas. Fichtre! cette enquête se complique de difficultés imprévues. — Nous résumerons... cela suffira : « Lueurs incertaines, permettant seulement de distinguer..... » non, mieux vaut ne pas préciser... écrivez : « lueurs incertaines, ne permettant de distinguer aucun détail..., aucun détail. Des figures plus ou moins... plus ou moins... difficiles à interpréter..., difficiles... à interpréter. Le jour paraît..., le prévenu sort de l'habitation, reprend sa bicyclette, et regagne le domicile conjugal ».

— Oh! mon oncle..., mon oncle! Quelle abomination!

— Mais non, ma chère enfant; au contraire..., un alibi superbe, ...indiscutable!

— « ...Domicile conjugal », conclut la voix du greffier.

— Puisque tout est heureusement terminé, je puis t'avouer que j'ai été bien inquiet pour ton mari, et je me félicite du résultat de l'enquête. : Philibert est innocent.

— Innocent! vous osez dire que Philibert est innocent! Vraiment votre aveuglement dépasse les bornes permises. Mais, nous verrons! — Rendez-moi, s'il vous plaît, mes clichés : ils seront une excellente pièce à conviction pour mon instance en divorce. — Au revoir, mon oncle. — Ah! ce pauvre Philibert..., il fait grève..., il a des séances de nuit...! Et comme début des hostilités, je vais lui donner une aubade qui lui procurera un délicieux réveil.